

# FAIRE RÉUSSIR LA FRANCE

sous la direction de Jacques ATTALI

Fayard (novembre 2021)

Jacques Attali écrit dès le début de l'ouvrage : « Que sera le monde en 2100 ? L'Europe ? La France ? C'est à cela que je pense sans cesse quand je cherche, j'écris, j'agis, depuis des décennies. Et en particulier quand, à la veille d'une élection présidentielle française, je me livre à cet exercice : réunir les meilleurs pour préparer un programme ambitieux et positif, soucieux de protéger les acquis de la République, de lutter contre ses nouvelles fragilités, de rechercher sa modernité et de l'inscrire dans la majestueuse histoire de France. (...) Il m'est apparu essentiel de tenter cet exercice, une fois de plus : parce que, cette année, le débat politique se réduit plus que jamais à des compétitions entre des personnes, sans engager une profonde réflexion sur une vision du monde, de son destin, ni sur la place de la France dans l'avenir de l'humanité. Dans un formidable déni de réalité. Car la réalité est là, difficile à admettre : malgré d'indéniables progrès, malgré des réussites extraordinaires et une qualité de vie unique au monde, la France gâche de plus en plus son formidable potentiel, et décline, dans d'innombrables dimensions. Elle ne donne pas à ses habitants toutes les chances de réussir, individuellement et collectivement, et elle ne participe pas autant qu'il serait nécessaire à réorienter le cours de l'histoire du monde. Il n'est pas trop tard pour y remédier. À condition de débattre de projets et non pas de postures. De programmes et non de personnes. D'ambitions pour le pays et non pas pour soi. De construire une vision à très long terme sur ce qu'on veut préserver de notre identité millénaire, réformer dans nos archaïsmes et construire avec le reste du monde. (...) ».

Ce livre, réalisé à partir de plusieurs centaines contributions de spécialistes de divers horizons et de très haut niveau, débouche sur « 250 actions urgentes dont 30 réformes radicales majeures ». Nous communiquons ci-après le contenu de ces 30 réformes fondamentales et nous reproduisons aussi la troisième section du 4<sup>ème</sup> chapitre parce qu'elle concerne l'Europe, thème omniprésent sur ce site.

## **LES 30 « PRINCIPALES PROPOSITIONS » :**

- « 1. Lancer un « Plan Enfance » pour protéger les enfants et accompagner les parents avec l'instauration d'un service public de la petite enfance.
2. Prolonger l'aide sociale à l'enfance jusqu'à 25 ans.
3. Créer un revenu unique d'insertion, remplaçant et simplifiant 10 minimas sociaux, pour tous, y compris les étudiants.
4. Organiser une conférence nationale sur les bas salaires, en particulier dans les secteurs de l'économie de la vie.
5. Instaurer une culture de la protection et de l'émancipation des femmes par une réforme des procédures judiciaires et policières et par la mise en place d'un congé paternité de durée et de rémunération égales au congé maternité.
6. Refonder le système de financement des retraites.
7. Confier la gestion de la stratégie industrielle à un vrai ministère de l'Industrie pour développer les secteurs de l'économie de la vie et accompagner la réorientation des autres secteurs.
8. Lancer un plan national d'investissement dans les services publics et les environnements des zones urbaines et rurales défavorisées.
9. Lancer un programme de construction de nouveaux réacteurs nucléaires qui devront être opérationnels d'ici 2035.
10. Réaliser un choc de simplification en instaurant une assurance maladie intégrale.
11. Intégrer 30 minutes de sport par jour dans le quotidien de chaque Français.
12. Imposer aux écoles publiques et privées sous contrat une mixité sociale représentative de la France.
13. Promouvoir une véritable politique scientifique à tous les niveaux de la société et installer dans les quartiers de l'éducation prioritaire des classes préparatoires aux concours de l'enseignement et aux grandes écoles, et des départements de grandes universités nationales.
14. Lancer au moins 1 million de contrats d'apprentissage dans les métiers de la transition écologique et autres métiers de l'économie de la vie.
15. Redonner du sens à l'impôt en modifiant les tranches de l'impôt sur le revenu pour refléter la réalité de l'échelle des revenus.
16. Renforcer les moyens humains de la justice en les portant au niveau des standards européens : recruter 2 500 magistrats en 5 ans, pour atteindre 17 magistrats pour 100 000 habitants.
17. Assurer un accès à la culture pour tous avant même l'entrée à l'école primaire.
18. Interdire l'accès à tout écran avant l'âge de 3 ans dans tous les espaces recevant des enfants.
19. Révolutionner le financement associatif par la création d'une dotation facultative des entreprises à hauteur de 2 % de leurs bénéfices.
20. Élargir le champ du référendum.
21. Rétablir le septennat du président de la République pour lui redonner les moyens d'un projet à long terme.
22. Légaliser le vote électronique pour toutes les élections et combattre l'abstention.
23. Installer auprès du Parlement un observatoire national global de prévention des risques graves de toutes natures.
24. Lancer un débat et un référendum sur les missions et l'autonomie fiscale des collectivités locales.
25. Créer le poste de Défenseur de la laïcité.
26. Accorder à tous les migrants non encore régularisés un droit provisoire de travailler.
27. Créer une quatrième armée, l'armée du numérique.
28. Porter une ambition maritime pour la France, en s'appuyant sur la puissance, le rayonnement et la défense de nos ports.
29. Proposer à nos partenaires européens la création d'un organisme de prévention et d'un corps de protection civile européen.
30. Réinvestir dans notre diplomatie et notre influence géopolitique et culturelle à hauteur de 1 % du budget de l'État ».

## « CONSTRUIRE UNE EUROPE PLUS DEMOCRATIQUE ET SOUVERAINE »

« Les sanctions commerciales des Américains, leurs actions unilatérales et parfois contraires au droit international ou à l'intérêt de leurs alliés, leurs menaces sur l'abandon de la protection des Européens ont chaque fois mis en évidence le caractère fragile de la construction européenne. Quelques années après le lancement du projet des nouvelles routes de la soie et des partenariats qu'elles suscitent, il n'est plus rare d'entendre, en discutant avec des relais d'influence ou des diplomates chinois, cet objectif devenu proverbe : « Qui possède l'Europe, possède le monde. » L'Europe, naguère puissance ayant exporté ses intérêts et ses luttes intestines dans le monde, est aujourd'hui, par un étrange retournement des choses, devenue un objet de convoitise, le théâtre d'adapter sa vision à une série d'obstacles propres à la négociation à 6, puis 9, puis 12, puis 15, puis 28 États-membres, à commencer par une vision de la finalité de l'Union européenne très mercantiliste chez certains Européens. Même si l'UE vaccine avec succès les Européens et finance leurs plans de relance, le résultat n'est aujourd'hui toujours pas satisfaisant et les Français expriment de multiples manières leurs réticences à l'égard de l'UE telle qu'elle fonctionne. Même s'ils restent très largement attachés à l'esprit du projet européen, la colère contre la complexité et les compromis permanents se fait sentir, avec des expressions extrêmes et dangereuses comme l'idée d'une sortie française de l'UE. L'UE ne deviendra pas les « États-Unis d'Europe ». La légitimité démocratique reste ancrée dans la souveraineté nationale. La fragilité de l'édifice européen impose une politique française devant faire face à des scénarios de crise (migratoire, sécuritaire, économique ou écologique) qui menacent de faire exploser la construction communautaire. La France doit ainsi porter trois ambitions pour l'Europe : remettre les aspirations des peuples européens au cœur de la construction européenne ; promouvoir une série d'améliorations institutionnelles dans la gestion des menaces qui pèsent sur les Européens ; et enfin concrétiser l'idée que l'Europe peut être forte dans le monde.

### **Une démocratie européenne entre souverainetés nationales et simplifications institutionnelles**

L'UE restera comme un colosse aux pieds d'argile tant qu'elle n'aura pas trouvé un équilibre interne entre respect des souverainetés nationales et efficacité dans la prise de décision. Un premier pas consiste à reconnaître que ce sont les parlements nationaux et les chefs d'État et de gouvernement qui incarnent la légitimité démocratique la plus forte en Europe. Autrement dit, il faut cesser de refuser les solutions intergouvernementales au seul profit de décisions communautaires. Il est ensuite indispensable pour la démocratie européenne de simplifier les institutions. Un choix simple serait de faire du président de la Commission européenne la clé de voûte des institutions. Cela passerait par une fusion de son poste avec celui de président du Conseil européen, tout en imposant son élection préalable comme député européen. Ce système, possible à droit constant voire par un simple accord institutionnel, permettrait de cumuler sa légitimité intergouvernementale, gouvernementale et parlementaire. Ce nouveau schéma institutionnel gagnerait à être consolidé lors des élections européennes, en imposant des « tickets » partisans présentant avant le scrutin une liste de candidats pour les principaux postes de l'exécutif européen (le président de la Commission, le haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, le vice-président chargé de l'Économie et des Finances et le président de l'Eurogroupe). Cette nouvelle logique consacrerait une Union européenne de programme, éloignée de l'impératif de consensus qui nuit aujourd'hui à nombre des avancées politiques dans lesquelles elle pourrait s'engager. Le système du Spitzenkandidat (i.e. candidat tête de liste), où le président élu de la Commission serait avant tout le chef de la majorité parlementaire, constituerait à cet égard un progrès indéniable et s'inscrirait dans l'esprit même du traité de Lisbonne, qui l'a implicitement consacré à l'alinéa 7 de son article 17. Cette majorité devrait pouvoir s'appuyer sur des listes transnationales qui extrairaient le débat européen du débat partisan national, dont la tendance naturelle est de le prendre en otage, parfois pour justifier ses propres insuffisances. Ce système ne pourrait cependant fonctionner efficacement qu'en évitant le risque de générer des coalitions friables et inconstantes, en accordant donc une prime de majorité au parti ayant recueilli le plus de suffrages.

## **Créer un poste de ministre de l'Économie et des Finances de l'UE**

Outre le renforcement de la cohérence interne des institutions de la zone euro, l'UE va devoir, au sortir de la pandémie, renforcer la convergence d'économies encore très disparates. Pour concrétiser ce cadre, il est urgent de créer le poste de ministre de l'Économie et des Finances de l'Union européenne, sur le modèle du haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité. Ce poste pourrait être créé à droit constant, en fusionnant les offices de vice-président de la Commission, des commissaires européens chargés de l'économie et des finances, de président de l'Eurogroupe et de président du Fonds monétaire européen. Le Plan de relance européen constitue un progrès essentiel dans cette direction par l'émission de dettes communes et par les montants sans précédent d'investissements de transferts dans les États membres les plus sinistrés par la crise. Ce ministère conjuguerait ses efforts avec un Parlement européen au format zone euro, qui se prononcerait sur la stratégie et contrôlerait la bonne gestion économique de l'exécutif européen. La dynamique ainsi enclenchée permettrait de se concentrer sur la façon dont l'Union européenne pourrait davantage promouvoir le progrès économique et écologique. Ces ajustements ne suffisent pas à régler le déficit démocratique de l'UE, trop profond pour être seulement traité par quelques modifications institutionnelles. Cependant, mis à bout à bout, ils peuvent enclencher une dynamique plus saine, où les responsables politiques nationaux assumeraient de manière plus transparente leurs choix européens et où les institutions européennes se soumettraient plus clairement au vote des citoyens.

## **Construire la souveraineté européenne dans tous les secteurs de l'économie de la vie**

Avec la montée en puissance des acteurs américains (les Gafam) puis chinois (les BATX) technologiques, les nombreux scandales liés aux fuites de données personnelles et les fake news mobilisées par des États étrangers pour déstabiliser certains secteurs d'activité et moments clés de nos démocraties (comme lors d'élections), les attentes des Français en matière de souveraineté numérique sont fortes : pour ce qui est de la protection des données personnelles, plus de deux tiers des Français affirment être attentifs au traitement qui est fait des leurs lorsqu'ils utilisent Internet et 85 % d'entre eux disent avoir des attentes importantes quant à leurs données vis-à-vis des services relatifs à la santé. En matière de souveraineté numérique, deux tiers des Français disent être prêts à renoncer à un service numérique (ou à recourir à une alternative concurrente) parce qu'il n'indique pas clairement comment leurs données personnelles sont utilisées et où elles sont stockées. Un Français sur quatre seulement estime ainsi que l'Europe se donne suffisamment les moyens pour limiter la domination des Gafam dans le secteur numérique. 89 % des Français considèrent que développer de grands acteurs numériques français ou européens est un chantier nécessaire, y compris pour renforcer notre indépendance et notre sécurité. Créer un label Tech Souverain doit permettre d'encourager le développement et la labélisation d'offres souveraines pour des usages critiques en France et en Europe : nous proposons d'élargir le label Cloud Souverain (créé au printemps 2021) à toute nouvelle technologie qui serait développée en France ou en Europe : système d'exploitation, quantum computing, la blockchain, les technologies associées à l'intelligence artificielle ou encore l'edge computing (qui prolonge en partie les problématiques de cloud à un échelon plus local), les puces électroniques (semiconducteurs), les autres infrastructures numériques, les logiciels... L'achat ou le recours à des services labélisés devra être imposé à certains acteurs, même privés (liste à dresser par l'Anssi, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information), ainsi qu'à d'autres usages critiques pour la souveraineté numérique de la France (cloud computing, etc.). Actionner le levier de la commande publique doit également permettre de développer un écosystème de GovTech souverain, à l'instar de ce que font déjà les Américains et les Chinois, avec des procédures d'achat aménagées. La France pourrait s'inspirer des procédés américains de référence et plaider auprès de la Commission européenne pour un Small Business Act européen garantissant aux PME un accès privilégié à la commande publique et pour l'adoption d'un Buy European Act. Parallèlement, le haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité dispose aujourd'hui de faibles compétences, malgré la légitimité institutionnelle de son office. Il devrait pouvoir coordonner, au sein d'un service européen pour l'action extérieure (SEAE) renforcé, l'action diplomatique et de sécurité de l'Union européenne, en assurant une tutelle sur les différents dispositifs et agences existant dans le champ de la défense et de la sécurité ainsi que dans la distribution de l'aide publique au développement, aujourd'hui confiée à un autre commissaire. À la manière des missions confiées au secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale en France, il assurerait l'anticipation des menaces pour l'Union

européenne (pandémies, cyberattaques, attaques de faible et moyenne intensité, etc.), définirait une stratégie de résilience et assurerait au niveau européen la gestion des crises internationales.

### **Installer un Eurogroupe de la défense**

Sur les enjeux plus spécifiquement liés à la défense, la France a encouragé un cadre européen de décision, et l'Union européenne a besoin d'un conseil de sécurité et d'un Eurogroupe de la défense. Placé sous la présidence du haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, ce conseil serait le produit d'une coopération structurée permanente avec un groupe limité d'États membres à la culture stratégique commune. Les décisions s'y prendraient à la majorité qualifiée, afin d'assurer la réactivité et l'efficacité de la réponse européenne et les plus importantes d'entre elles seraient soumises à débat au sein du Parlement européen réuni dans un format « zone européenne de sécurité ».

### **Créer une autorité chargée de coordonner les questions industrielles d'armement**

Dans le même esprit, la France pourrait porter la création d'une autorité chargée de coordonner les questions industrielles d'armement, pierre angulaire d'une conquête de l'autonomie industrielle et de sécurité. Contrairement à une vision largement répandue, investir dans cette industrie est le moyen d'assurer la paix et la stabilité régionale, voire mondiale, en dissuadant de manière crédible les tentatives déstabilisatrices des puissances adverses. La France et l'Europe se sont dotées d'une éthique minimale d'exportation, en lien avec les valeurs qu'elles portent sur la scène internationale et afin d'éviter à tout prix que les armes vendues ne se retournent contre des civils, des soldats alliés ou français. Dans le même temps, assurer la paix de manière durable (ou gagner d'éventuelles guerres auxquelles les Européens seraient contraints) implique de pouvoir s'approvisionner en armes et en munitions à la pointe de la technologie. L'Histoire nous apprend que d'autres pays, fussent-ils alliés, peuvent avoir des intérêts divergents en temps de conflit. Des réglementations (par exemple la réglementation sur le trafic d'armes au niveau international) peuvent alors être utilisées comme moyens de pression sur le pays exportateur. Dès lors, il est urgent de lancer une initiative européenne de projets d'armement en commun, afin de répondre aux menaces identifiées pour la paix et la stabilité du continent. Cette structure, qui se substituerait à l'Agence européenne de défense, prendrait la forme d'une coopération structurée permanente inspirée de la Direction générale de l'armement en France. Elle aurait pour missions d'harmoniser les besoins des États et de lancer et financer de grands projets structurants, en assurant un développement équilibré et coordonné des industries européennes.

### **Lancer une politique ambitieuse de reconquête des opinions publiques de nos voisins à l'est et au sud**

L'Union européenne devra tout faire pour retrouver la route d'une intégration éventuelle et progressive d'une Russie redevenant un jour démocratique dans le projet européen. À terme, il faudra avoir la même ambition avec une Turquie débarrassée de ses fantasmes de grande puissance musulmane et avec un Maghreb dont la proximité culturelle est incontestable. Cela passe par le maintien de liens culturels et commerciaux intenses avec toutes les strates de ces sociétés et l'affirmation des exigences européennes.

### **Projeter la France dans le monde**

La France occupe également une place singulière dans le monde. La stratégie diplomatique de la France doit permettre de redéployer son influence, notamment dans les mondes francophones, et de renouveler sa capacité à répondre aux crises et à se protéger contre les excès de la mondialisation. Notre appareil diplomatique doit disposer des moyens pour agir sur les enjeux de régulation internationale les plus urgents (écologiques, sanitaires et financiers), en réinvestissant dans les institutions internationales pour pouvoir les réformer et en promouvant des approches coopératives. En particulier, c'est en Afrique et dans le monde arabo-musulman que se déroulent les crises qui nous affectent la plus directement ; c'est là que la démographie reste le plus dynamique, avec un effet immédiat sur nous ; et c'est de là que nous nous laissons dépasser par les Chinois, les Russes, les Turcs et les Américains.

### **Réinvestir dans l'influence française**

Les atouts de l'influence française ont été malmenés depuis quarante ans. Les mirages de la « mondialisation heureuse » et des « dividendes de la paix » ont encouragé des désinvestissements dans la défense et la diplomatie. Cette tendance est en train d'être corrigée par la loi de programmation militaire qui rétablit des trajectoires financières permettant à la France de se défendre tout en ayant les moyens d'une influence militaire et économique. Une partie de ce réinvestissement dans les moyens de politique étrangère est toutefois manquante, comme pour des enjeux de stabilisation de certaines régions, par

exemple au Sahel, qui dépassent le champ sécuritaire et dépendent de la coordination politique des programmes de développement et de protection des zones les plus fragiles. Les moyens diplomatiques sont pourtant au plus bas : les effectifs du Quai d'Orsay ont baissé de plus de 40 % depuis les années 1980. 1 304 postes ont été supprimés entre 2008 et 2018 et une nouvelle baisse de plus de 400 postes a eu lieu sur la période 2018-2022. Le ministère des Affaires étrangères comptait, en 2020, 13 500 agents répartis entre Paris, Nantes, 176 postes diplomatiques et 88 consulats généraux. Les dépenses de personnel et de fonctionnement du réseau diplomatique représentent moins de 0,9 % du budget de l'État, contre 1,25 % du budget fédéral en Allemagne. La masse salariale du Quai d'Orsay était en 2020 de 1,15 milliard d'euros contre 1,45 milliard d'euros en Allemagne, sans compter le ministère de la Coopération allemand, chef de file sur une série de défis globaux suivis en France par le Quai d'Orsay. Le premier enjeu international du prochain quinquennat sera ainsi de stabiliser les effectifs en administration centrale et dans les ambassades pour pouvoir appréhender et agir sur des enjeux aussi vitaux que le changement climatique, l'affirmation de la Chine, la régulation des grandes entreprises du numérique, la déstabilisation terroriste en Afrique. Le nombre de recrutements de spécialistes des zones prioritaires de notre action diplomatique (notamment Asie, Afrique et Moyen-Orient), ainsi que d'économistes et de juristes internationaux, doit augmenter. Une loi de programmation pluriannuelle pourrait consacrer cette trajectoire de réinvestissement diplomatique.

### **Rationaliser et redynamiser les instances de la francophonie**

La France dispose, notamment depuis les années 2000, d'un ensemble d'opérateurs publics ou agences, distincts des ministères compétents mais sous leur tutelle, pour mettre en œuvre ses priorités stratégiques en matière d'attractivité économique, de coopération internationale ou encore d'assistance technique. Ces opérateurs ont connu de multiples réformes et transferts de personnels, souvent dans le contexte de batailles de compétences entre le ministère de l'Économie et des Finances et celui des Affaires étrangères. Un des enjeux de la rationalisation de l'action extérieure française est le renforcement du pilotage de ces opérateurs, à la fois à Paris et dans les pays où ils interviennent. Le système de cotutelle donne souvent toute liberté à l'opérateur de s'auto-administrer et affaiblit l'autorité de la France sur le terrain. À ce titre, le rapprochement en cours des opérateurs doit être amplifié (Atout France avec Business France, Campus France et l'AEFE, les Alliances françaises avec les Instituts français...) et les tutelles réformées. Un système de tutelle unique ou de tutelle organisée (avec un seul ministère chef de file, comme en Allemagne) et une déclinaison locale pour éviter un pilotage 100 % parisien de tous les opérateurs dans le monde entier aurait du sens. Enfin, la gestion des opérations économiques à l'étranger devrait être simplifiée, en déléguant, par exemple, les missions de Business France, chargé de la promotion des entreprises françaises, aux chambres de commerce efficaces pour éviter les doublons et mieux les articuler avec le réseau des conseillers du commerce extérieur. Derrière ces impératifs de gestion plus efficace, c'est l'ambition de l'influence culturelle française qui est en jeu. Il est essentiel que nos instruments de programmation artistique et d'enseignement du français puissent disposer de budgets de numérisation pour moderniser nos relations avec la sphère francophone. À un moment où nos concurrents renforcent leur dispositif, parfois en s'inspirant du nôtre, il serait impardonnable de renoncer à la francophonie, en particulier à la francophonie économique – c'est un enjeu absolument majeur de l'avenir. Il est aussi indispensable de développer les capacités du renseignement financier, des instruments de sanction contre les paradis fiscaux, et d'engager des négociations avec les pays européens, comme l'Irlande ou les Pays-Bas, dont la fiscalité incite des entreprises à tricher sur leur bilan pour limiter leur niveau de taxation dans d'autres pays européens. Une réponse européenne face aux sanctions extraterritoriales américaines, esquissée avec l'instrument Instex créé par l'UE dans le cadre des négociations sur le nucléaire iranien, doit aussi être concrétisée et élargie. L'équipe française en charge des négociations internationales sur la régulation d'Internet, créée il y a seulement quelques années, doit être renforcée. De même, les efforts français pour pousser l'Europe à fiscaliser les activités des géants d'Internet devront être démultipliés.

### **Innover en matière de gestion de crise, d'aide humanitaire, de stabilisation et d'aide au développement**

La gestion des crises internationales liées à des conflits ou à des catastrophes naturelles rythme l'action diplomatique et nécessite une capacité de réaction toujours plus forte. Le rapatriement des Français en déplacement à l'étranger au début de la pandémie, la réponse à l'explosion dans le port de Beyrouth en

août 2020, les tremblements de terre en Croatie en mars 2020, la crise humanitaire au Yémen, les rapatriements en Afghanistan sont autant de défis qui nécessitent que la France dispose de moyens nationaux de réaction, à l'image de ceux du centre de crise du Quai d'Orsay. Ces moyens doivent pouvoir être combinés avec ceux de l'Union européenne, comme ce fut le cas à Beyrouth ou à Kaboul, par l'utilisation du mécanisme commun de protection civile pour dépêcher des équipes de secouristes de différents États membres. En matière d'aide au développement, la loi sur le développement adoptée en juillet 2021 par l'Assemblée nationale fixe une trajectoire budgétaire (0,7 % du PIB en 2025) qui corrige le décrochage français observé en la matière depuis les années 2000 ; elle pose également les bases pour mieux organiser le pilotage et la coordination des acteurs chargés de mettre en œuvre les projets. L'enjeu du prochain quinquennat sera d'assurer l'application de ces principes et d'intégrer les programmes de développement à l'action diplomatique. Il paraît ainsi souhaitable qu'un ministre de plein exercice puisse, sous l'autorité du ministre des Affaires étrangères, piloter l'ensemble du champ de la coopération, de l'aide au développement et de la gestion de crise ; un autre devra avoir la charge pleine et entière de la francophonie.

### **Reconstruire la coopération internationale : le multilatéralisme au service d'une régulation de la mondialisation**

La mission multilatérale de la France doit être revisitée à l'aune de deux enjeux, l'un d'efficacité et l'autre de démocratie. Si l'idée de renforcer la régulation de la mondialisation fait largement consensus, les institutions internationales peuvent avoir tendance à consacrer beaucoup de temps et de moyens à la négociation de textes non contraignants et vagues, dont la formulation et la signification politique n'ont souvent de sens que pour les diplomates eux-mêmes. Cette diplomatie rédactionnelle et déclarative n'est pertinente que si ces textes servent à définir et mettre en place des mécanismes concrets de coordination et de coopération, par exemple pour définir le mandat de missions de maintien de la paix, le cahier des charges d'un projet de recherche pour lutter contre le changement climatique ou les règles applicables à un mécanisme de règlement des différends commerciaux. La France, de par son rôle traditionnel, sa contribution financière aux institutions internationales et son attachement à celles-ci, gagnerait à impulser leur réforme. Le second enjeu est d'ordre démocratique. La méconnaissance et l'opacité qui règnent autour du fonctionnement de certaines institutions les mettent en situation de boucs émissaires, à l'image de l'Organisation mondiale du commerce, dont la principale valeur ajoutée est son rôle dans le règlement des différends commerciaux entre pays, mais dont la réputation est entachée par les critiques récurrentes liées à son soutien à la libéralisation commerciale à tout prix. De même, les accusations de collusion entre la Chine et l'Organisation mondiale de la santé fragilisent cette dernière, dans un contexte où la coordination sanitaire internationale est plus vitale que jamais. Loin d'être un simple jeu technocratique au sein d'obscures instances, une réforme sérieuse du multilatéralisme impose de concevoir une architecture cohérente entre ce qui est souhaitable au niveau local, ce qui est possible au niveau national et européen et la manière de transformer les institutions internationales pour qu'elles reflètent ces préférences collectives.

### **Démocratiser la politique étrangère : redonner leur place aux citoyens et à leurs représentants**

La politique étrangère a longtemps été l'apanage des diplomates et des militaires. Sous la Ve République, cette tendance s'est accentuée. Même si les relations internationales ne sont plus depuis longtemps le seul fait des États et de leurs armées, le cercle de ceux qui participent au débat public sur ces sujets est resté restreint. Il convient aussi de renforcer le rôle des parlementaires en politique étrangère. L'accès des membres de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée et du Sénat à une information plus détaillée et leur inclusion plus systématique dans le débat de politique étrangère doivent être renforcés. Cela devra s'appliquer aussi aux collectivités territoriales : la coopération décentralisée est amenée à prendre une nouvelle ampleur dès lors que l'ambition climatique et économique implique une articulation beaucoup plus intelligente entre les niveaux local, national, européen et mondial. Le réseau de conseillers diplomatiques déployés auprès de certaines collectivités ou préfetures pourrait être étendu avec une feuille de route plus ambitieuse en termes de valorisation des villes françaises.

### **Promouvoir notre modèle républicain à l'étranger**

Dans la bataille des modèles qui se joue au niveau mondial la démocratie est mise en cause à travers plusieurs contre-modèles. Les régimes autoritaires mettent en avant leur prétendue « efficacité » et leurs « valeurs » face à un libéralisme démocratique perçu comme décadent. À l'autre extrême du spectre, les

États-Unis projettent les solutions à leurs propres tensions intérieures, du populisme suprémaciste aux logiques communautaires. Si la France veut pouvoir débattre de son propre modèle, il est indispensable qu'elle en défende les fondamentaux. Les réseaux sociaux ne sont plus seulement un média supplémentaire, qui s'ajouterait à la presse papier et numérique. Ils constituent des plateformes qui transforment et structurent la production et la circulation de l'information. S'ils pouvaient, il y a quelques années, être cantonnés à un « bruit de fond » sans impact sur le terrain diplomatique, ils sont à présent des prescripteurs. Une couverture insuffisante de cet espace pourrait à terme avoir une influence délétère sur l'image de la France. Toute une génération de jeunes pourrait n'avoir entendu parler que négativement de notre pays. Par le jeu de titres d'articles racoleurs, de vidéos et de commentaires d'influenceurs, des sujets se cristallisent dans des parties de l'opinion publique internationale, et l'univers anglophone domine et irrigue tous les autres. La viralité des images et des indignations détermine le rythme du travail médiatique, et les rapports de force politiques peuvent être influencés par les mobilisations qui s'expriment sur les réseaux, avec un handicap structurel pour la parole institutionnelle. Les tendances des réseaux sociaux sont ensuite amplifiées par des commentaires sur les plateaux télé dans toutes les langues. Ce nouveau contexte informationnel plaide pour une démarche plus active d'explication en langue étrangère des spécificités du modèle français et de ses institutions. La France doit renouveler les modes de promotion de son « soft power » et promouvoir ses principes fondamentaux de manière plus active. Elle devra produire et traduire beaucoup plus largement des contenus grand public présentant directement ou indirectement la laïcité ou le projet européen, à travers des longs-métrages, des capsules vidéo sur Internet, des « ambassadeurs » bénévoles (artistes, scientifiques, sportifs, influenceurs...) faisant la promotion de nos valeurs ».